

5870

~~117~~

Mabilat Charles.

14 août 1931.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 12 août, n° 2298 C/9, par laquelle vous me transmettez une note du Ministère des Affaires Etrangères au sujet d'une aquarelle de Van Ysendyck que M. Charles Mabilat désire vendre au prix de 15.000 fr., j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un tableau de cet artiste n'est pas de nature à intéresser nos Musées.

Comme l'artiste est né à Anvers et que le Musée d'Anvers est entré jadis en pourparlers avec le propriétaire de ce tableau, il serait peut-être utile de transmettre la proposition à ce Musée.

Je vous restitue la copie de la note du Ministère des Affaires Etrangères.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
10, rue de la Loi,

BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GENERALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

° Section

N° 2298 C/9.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse, la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

Bruxelles, le 12 août 1931.
52, boulevard du Régent

M. Van der Sande
Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, en vous priant de bien vouloir me la restituer après usage, une note détaillée, qui m'est transmise par le Ministère des Affaires Etrangères, au sujet d'une aquarelle de Van Ysendyck que son propriétaire désirerait vendre au prix de 5.000 francs.

Je vous prie de bien vouloir me faire savoir si cette oeuvre est susceptible d'intéresser les collections du musée.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général,



A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique,
Bruxelles.